



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

50 N° 10 1923

L'Evangile de saint Matthieu d'après le R.P.
Lagrange

Jean CALES

p. 526 - 533

<https://www.nrt.be/it/articoli/levangile-de-saint-matthieu-d-apres-le-r-p-lagrange-3089>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

L'Évangile de saint Matthieu

d'après le R. P. Lagrange (1).

L'an passé, nous exprimions ici le souhait que le R. P. Lagrange nous donnât bientôt un commentaire de S. Matthieu dont il avait déjà dégagé les abords par ses travaux sur S. Marc et S. Luc. Nous avons été exaucé plus promptement que nous n'aurions osé l'espérer. Et le commentaire du premier Évangile n'a rien perdu, bien s'en faut, à ne venir qu'en troisième rang : il a bénéficié de l'expérience de ses aînés. Les solutions proposées nous paraissent ici plus fermes et plus nettes et l'exposé doctrinal plus complet et plus précis.

Il nous semble aussi que les réponses de la Commission biblique sur l'Évangile selon S. Matthieu (19 juin 1911), sur ceux de Marc et de Luc et sur la question synoptique (26 juin 1912, *Enchiridion* de DENZINGER-BANNW.¹³, nos 2148-2165), ont rendu bon service à l'éminent exégète en lui ôtant toute envie de chercher sa voie là où vont presque unanimement les critiques non catholiques.

Suivant ceux-ci, l'Évangile selon S. Marc serait le plus ancien en date. Ceux de Matthieu et de Luc l'auraient combiné avec un autre document essentiel qu'on appelait autrefois les *Logia*, — parce qu'on le tenait pour identique aux *Logia* araméens de l'apôtre Matthieu, mentionnés dans le célèbre témoignage de Papias, — qu'on préfère aujourd'hui dénommer simplement *Q(uelle)* = la *Source*, parce qu'on a renoncé en général à y voir l'ouvrage dont parle l'Évêque d'Hiérapolis. C'est là, en deux mots, l'hypothèse dite des deux sources, que la commission biblique a rejetée comme

(1) **Études bibliques.** *Évangile selon saint Matthieu*, par le P. M.-J. LAGRANGE, des Frères Prêcheurs. Paris. J. Gabalda. 1923. In-8° raisin de cxxxviii-560 pages. Prix : 45 fr.

opposée à la tradition et dépourvue de toute base historique (*Enchir.*, n° 2165).

La théorie séduit, à première vue, par son extrême simplicité et son apparente efficacité, et l'on s'explique sans peine la faveur dont elle jouit depuis un quart de siècle. Mais tout d'abord, il est bien vrai qu'elle se heurte à une tradition, historique tout au moins, qui paraît fort sérieuse et qu'on essaie vainement d'atténuer en prétendant la ramener à l'autorité du seul Papias. — Et puis, il se trouve que la critique interne elle-même, considérée de plus près, en arrive à dissiper le mirage et à montrer que l'hypothèse ne rend pas compte des faits dûment étudiés et constatés. Voilà ce que le R. P. Lagrange s'efforce d'établir dans une très notable partie de son Introduction et, de nouveau, au cours du Commentaire, toutes les fois que l'occasion lui en est offerte. Et il nous semble que c'est avec un solide succès.

Rien ne décèle, dans notre premier Évangile, une compilation de deux sources. L'auteur a voulu manifestement soutenir dans leur foi les disciples du Christ, soit en défendant cette foi contre les attaques juives, soit en mettant en lumière l'enseignement de Jésus, objet de cette foi. Il a recueilli les faits et les discours qui allaient à cette fin. Mais on ne voit pas trace de disparité entre les morceaux, comme cela semblerait devoir être si les faits avaient été empruntés à une source, ici l'Évangile de Marc, et les discours à une autre source, ici la fameuse source *Q*. Pas, non plus, de notes différentes dans le style qui « est, dans son genre, aussi constant que celui de Marc et beaucoup plus schématique... Tandis que pour Marc les faits se présentent, se déroulent, font impression comme des tableaux qui respirent la vie, dans Matthieu ils ne sont amenés que pour servir à la manifestation d'une doctrine... L'ouvrage a donc été écrit tout entier, et jusque dans le détail, sous l'empire d'une pensée. (Sans doute) il est très difficile d'affirmer que tel ou tel

résultat littéraire a été réalisé de telle ou telle façon. Mais en présence d'une pareille unité, il faudrait des preuves bien solides pour qu'on traite l'auteur de compilateur, ce qu'on fait en réalité sans lui en donner le titre » (p. XXXVIII).

Des signes positifs ne manquent pas d'une origine sémitique du premier Évangile dans son ensemble :

A) Plusieurs pourraient s'expliquer suffisamment par l'origine sémitique de l'auteur, même écrivant en grec. Telles certaines particularités de style : a) *L'inclusio*, qui consiste à enfermer un récit ou le développement d'une idée dans une sorte de cadre rythmique formé par la répétition, à la fin, de mots identiques ou analogues à ceux du commencement.

b) Le schématisme ou tendance à répéter textuellement les mêmes formules.

c) Les groupements selon certains nombres, surtout sept, trois et deux. Il y a, par exemple, sept béatitudes, sept clauses du *Pater*, sept paraboles au ch. XIII, etc., etc.

B) Il est déjà plus difficile de rendre compte par le sémitisme de l'auteur de l'omission de toute explication à propos d'usages juifs ou d'idées juives qui ne pouvaient guère ou ne pouvaient pas être ainsi compris par des non Juifs.

Difficile aussi, bien que nullement impossible, d'expliquer la forme que revêtent les citations de l'Ancien Testament. Elles sont influencées à la fois par l'hébreu et par les Septante. On le comprend au mieux en s'en tenant à la tradition. « Matthieu, écrivant en araméen, avait sous les yeux le texte hébreu qu'il connaissait bien, et en usait librement. Ce procédé exclut absolument l'hypothèse d'un Matthieu écrivant en hébreu (hypothèse soutenue par quelques auteurs : le protestant Resch, le catholique Belser). Écrivant dans la langue de l'A. T., il eût dû en insérer les termes tels quels. S'il composait en araméen, il n'était lié ni par le texte hébreu, ni par le texte grec... » (p. CXXIII).

Mais l'argument le plus fort, sans doute, contre la théorie

des deux sources, c'est l'in vraisemblance, l'impossibilité de la source *Q* telle qu'on essaie de la reconstituer. « Le système des deux sources est fortement conçu, mais de telle façon que la vérité sur une source suppose la vérité sur l'autre ». Si l'Évangile de Matthieu, dans son état originel — nous reviendrons à l'instant sur notre Matthieu grec actuel — a mis en œuvre Marc pour les récits, il faut supposer qu'il « a aussi mis en œuvre un ouvrage dit *Q*, dont les grandes lignes sont fixées par l'usage parallèle de Luc. Alors nous aboutirions à une absurdité. Réduite à ces proportions, la source *Q* est un non-sens, une non-chose. Il faut nécessairement la compléter, et personne n'est en état de lui fixer des limites. Elle s'annexe, du droit du bon sens et du goût, tout l'ensemble de Matthieu. C'est dire qu'elle se transforme en Matthieu araméen. C'est bien le fait que la tradition avait transmis » (p. XLIII).

Et plus loin (p. CXXXIII-CXL), passant en revue l'essai concret de Harnack, le P. Lagrange montre par les faits que « la reconstitution de la source *Q* sur ces bases est une œuvre puérile. Les critiques devraient comprendre qu'ils gâchent le métier » (p. CXL). Les discours du Seigneur auraient été inintelligibles sans un encadrement historique qui expliquât leur sens et leur donnât cohérence. Cet encadrement existait donc dans la composition primitive qui rapportait les discours. Et comme le style de Matthieu, dans ses histoires, est parfaitement un, rien n'autorise à soutenir que ces histoires n'étaient pas là dès l'abord en substance telles que nous les avons, mais que la majeure partie en aurait été postérieurement empruntée à S. Marc.

Il faut donc toujours en revenir à un Matthieu araméen primitif, substantiellement identique à notre Matthieu grec.

Nous disons : *substantiellement*. Faut-il s'en tenir là ? Ou peut-on aller plus loin et ajouter que notre Matthieu grec est une traduction pure et simple de l'original araméen ? — La

première alternative satisfait aux exigences de la Commission, biblique et les raisons critiques dissuadent d'adopter la seconde.

Il y a entre Marc et notre Matthieu grec des rencontres que la seule catéchèse orale ne suffit pas à expliquer. Relation dans un ordre identique de certains événements ou de certains enseignements, sans que cet ordre ait été imposé ni par une réalité constatée, ni par une logique nécessaire; phénomène des doublets consistant non dans le fait de la répétition par un auteur des mêmes paroles, mais dans ce fait que la répétition se présente dans un contexte où l'on retrouve l'ordre de l'autre auteur; similitude des termes, surtout lorsqu'il s'agit de termes rares, et que la similitude est prolongée. Seule une certaine dépendance littéraire peut rendre compte de cette triple série de faits. — Or, « une certaine dépendance admise, quel est l'imitateur? Si de deux auteurs l'un paraît original, spontané, presque incorrect, en tout cas peu soigné, si l'autre est plus régulier, quoique moins savoureux, s'il a l'air d'avoir voulu améliorer, cette amélioration ayant pour résultat de rendre le texte moins expressif et de diminuer le contact avec les faits, on n'hésitera guère à se prononcer. De même si l'on s'aperçoit que de l'un à l'autre il y a progrès sinon dans la foi, du moins dans la précision des croyances » (p. XXXVI). — C'est concéder une certaine dépendance du Matthieu grec à l'égard de Marc, dépendance quant à la forme et quant à quelques détails de fond peut-être.

Tout devient clair si le premier Évangile grec est une traduction assez libre d'un original sémitique utilisant l'Évangile de Marc. — Par qui a-t-elle été faite? Par Matthieu lui-même ou par un autre auteur? Si nos souvenirs ne nous trompent, le P. Lagrange ne pose pas la question. Il tient sans doute pour un auteur étranger; en tout cas, pour un auteur inspiré. « Il ne serait pas licite, pensons-nous, parce que contraire à la tradition la plus claire, de récuser l'affirmation du texte grec comme on pourrait le faire pour le texte de la Vulgate

latine, pour la raison qu'il n'est qu'une traduction. L'Église ne songe pas à faire moins de cas du seul texte qui figure dans son histoire, définitions et exégèse, pour lui préférer un texte hébreu ou araméen qu'en somme elle ne connaît pas... Si, comme nous venons de le dire, on n'est pas autorisé à rejeter les affirmations de Matthieu, traducteur grec, c'est qu'il était inspiré. Comme tel il pouvait sans doute disposer sa traduction avec une certaine indépendance qui faisait défaut aux Septante et à S. Jérôme » (p. XXXIV sq.).

Point de discussion expresse sur la date précise soit de l'original sémitique, soit de la traduction grecque. Il est dit (p. CLXVII, CLXXVI) que Matthieu a certainement écrit avant 70, mais sans préciser duquel des deux textes il est question. Le sens naturel est qu'il s'agit du grec. Pour l'araméen, on a l'impression très nette qu'il est supposé antérieur à S. Marc, conformément à la tradition ancienne.

Nous nous sommes trop attardé à la critique littéraire, tout en ne faisant que l'effleurer, pour pouvoir insister aussi sur la doctrine du premier Évangile. La question à traiter serait surtout celle du royaume de Dieu ou « des cieux », comme disaient les Juifs d'alors pour éviter de trop répéter le nom de Dieu. Elle est proposée dans Matthieu, l'évangéliste des *paroles du Seigneur*, avec une plénitude plus grande que dans les autres évangiles. On se rappelle le bruit soulevé, lors de la crise moderniste, par la théorie du royaume purement eschatologique. Jésus aurait cru et prêché que le monde présent allait finir de manière catastrophique et que le règne de Dieu serait inauguré dès la génération contemporaine dans des conditions toutes nouvelles d'innocence et de bonheur. Pour aboutir à cette thèse, on s'appuyait sur deux ou trois textes obscurs interprétés avec le littéralisme le plus étroit. Or en face d'eux se dresse une multitude d'autres textes, parfaitement cohérents entre eux, qui supposent une conception tout à fait différente. On y distingue d'une part un royaume de

l'au-delà, de la vie future, plus spécialement appelé le royaume du Père, et d'autre part le règne messianique considéré particulièrement comme le royaume du Fils. Encore le règne messianique apparaît-il tantôt comme « indistinct, avec une perspective prolongée jusqu'à la vie future », tantôt « comme une grâce offerte », la proclamation d'une extraordinaire opportunité de salut, tantôt enfin « comme un royaume déjà établi sur la terre » (p. CLXXI, note 1). A bien lire paraboles et discours, on y découvre l'Église bâtie sur Pierre et destinée à croître et se développer à travers de longs siècles. — Il n'est pas difficile de décider quelle exégèse est raisonnable et scientifique, celle qui interprète quelques textes obscurs d'après la masse des textes clairs ou celle qui procède d'une manière opposée.

Nous n'avons donné de l'Introduction à S. Matthieu qu'une idée bien incomplète et superficielle. Du Commentaire, si riche et suggestif avec ses notes d'ensemble, surtout doctrinales, sur les sections plus importantes ou plus difficiles, et avec ses notes de détail exégétiques, philologiques, historiques, etc. etc., de ce Commentaire donc, nous devons renoncer à donner une idée quelconque. Disons seulement qu'il est, à notre avis, et de beaucoup ce qui existe de plus au point et de plus véritablement scientifique soit chez nous soit chez les protestants. Et nous n'y avons rien aperçu qui pût faire peine à la plus chatouilleuse orthodoxie. Nous ne pourrions pas ajouter sans doute qu'on n'y découvre pas ça et là quelques traces d'une rédaction trop hâtive et insuffisamment didactique. Mais, loin d'oser trop nous en plaindre, nous formulerons plutôt le vœu que l'éminent commentateur nous donne sans trop tarder un quatrième Évangile de même marque et de même envergure.

Nous n'avons garde certes d'accepter l'augure de l'Avant-Propos disant que le présent ouvrage sera peut-être le dernier de son auteur. Quand on écrit avec cette puissance d'érudi-

tion et de pénétration, avec cette fraîcheur et cette vigueur de pensée et de style, il n'est pas temps de songer au repos, même si l'on a déjà derrière soi une œuvre immense infiniment riche et variée.

J. CALÈS, S. I.